

<http://www.fenvac.eu/justice-i-le-proces-dit-reda>



JUSTICE | LE PROCÈS DIT « REDA KRIKET » OU CELUI D'UN ATTENTAT DÉJOUÉ EN 2016 S'OUVRE EN APPEL

- Actualités des événements suivis -
Publication date: vendredi 13 mai 2022

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Aujourd'hui débute devant la Cour d'assises spécialement composée de Paris, le procès en appel de Réda KRIKET et de quatre co-accusés. Les débats devraient durer jusqu'au 14 juin 2022.

Pour rappel, en mars 2016, les enquêteurs de la DGSI découvraient un arsenal d'armes et d'explosifs dans un appartement loué à Argenteuil par Réda KRIKET, sous une fausse identité.

Ce dernier était connu de la justice comme délinquant multirécidiviste et se serait radicalisé en prison. L'ADN D'Abderrahmane AMEROUD, djihadiste connu des services de renseignement, était retrouvé sur des armes saisies dans l'appartement. Vraisemblablement, la cellule terroriste visait la commission d'un attentat durant l'Euro de football.

En première instance, le 09 avril 2021, la Cour d'assises reconnaissait coupables de l'infraction d'association de malfaiteurs criminelle terroriste quatre des sept accusés. Réda KRIKET, Abderrahmane AMEROUD ainsi que leur complice, Anis BAHRI, étaient condamnés à 24 ans de réclusion criminelle. Miloud FEIA, autre accusé, était condamné à 12 ans de réclusion criminelle. Ces peines étaient inférieures aux réquisitions du parquet national antiterroriste qui sollicitait la perpétuité.

En effet, ni le dossier d'instruction ni les débats n'avaient permis d'éclairer la Cour sur les interrogations soulevées par les faits concernant la nature, les cible et le moment des attaques projetées.

Ce sont ces zones d'ombres que la Cour d'assises spécialement composée, sur appel du parquet et des accusés, devra tenter d'éclaircir durant ces cinq semaines d'audience. Elle entendra donc, à nouveau, les trois co-accusés ainsi que leur complice, soupçonnés d'avoir apporté un soutien logistique à la cellule. L'un d'eux acquitté en première instance, comparaitra libre.

La FENVAC, représentée en qualité de partie civile par Me De MONTBRIAL, assistera aux audiences de ce procès qui met en lumière le travail de l'ombre des services de renseignement et qui a, vraisemblablement, permis d'éviter le pire.

Retrouvez d'autres articles sur le sujet en cliquant ici : [PROCES REDA KRIKET | APPELS DU PNAT, DU PARQUET GENERAL ET DE REDA KRIKET - FENVAC - Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs](#)